



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question au Gouvernement n° 3941

Texte de la question

## RASED

M. le président. La parole est à M. Pascal Deguilhem, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche M. Pascal Deguilhem. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je vais vous parler " qualitatif ", de ces élèves les plus en difficulté pour lesquels la réponse du seul enseignant de la classe n'est pas suffisante, ceux-là mêmes que vous abandonnez de façon dramatique en supprimant massivement les postes RASED.

Votre prédécesseur, Xavier Darcos, avait initié en 2008 cette politique à hauts risques pour les élèves qui rencontrent des difficultés durables d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires.

Comment croire à votre volonté de lutter contre l'échec scolaire quand vous supprimez à nouveau 3 000 postes d'enseignants spécialisés cette année ? En cinq ans, votre majorité aura fait disparaître la moitié de ces personnels qualifiés et engagés à l'intérieur de l'école dans la lutte contre l'échec scolaire.

Vous sabordez les RASED, comme vous avez sacrifié la formation initiale et continue des enseignants, la scolarisation des moins de trois ans, réduit les postes de remplaçants au-delà du raisonnable et dégradé les conditions d'enseignement.

Monsieur le ministre, je connais votre réponse : aide personnalisée. Or vous savez très bien que celle-ci ne peut répondre qu'à un besoin de soutien ponctuel, ce qui n'a rien à voir avec la prise en charge de la grande difficulté scolaire. D'ailleurs, votre inspection générale s'est clairement exprimée à ce sujet, de même que de nombreux parlementaires de votre majorité.

Ce qui devait être une expérimentation - qui n'a jamais été évaluée - est devenu la variable d'ajustement de votre carte scolaire : 25 postes sur 70 sont supprimés en Dordogne et il en ira de même dans tous les départements à la rentrée prochaine.

Monsieur le ministre, sauf pour quelques rares indications thérapeutiques, la saignée, censée améliorer l'état du malade, a été abandonnée depuis longtemps. Dans quelques semaines, nous ferons cesser cette saignée idéologique dangereuse pour l'école de la République. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur Deguilhem, l'école de la République a d'abord besoin de sérénité et de calme, mais aussi d'un cap, celui que ce gouvernement a choisi : la personnalisation des parcours, des pédagogies, des enseignements, la recherche d'une solution pour chaque élève.

Si l'on veut lutter contre la difficulté scolaire, il faut d'abord la détecter le plus tôt possible.

M. Jean-Pierre Kucheida. Et la scolarisation avant trois ans ?

M. Luc Chatel, *ministre*. Tel est le sens du plan de lutte contre l'illettrisme que j'ai engagé il y a dix-huit mois et qui consiste, dès la maternelle, à travailler sur la détection des difficultés scolaires en apportant un accompagnement individuel.

Quoi que vous en disiez, c'est le sens de l'aide personnalisée, qui permet d'apporter une remédiation aux élèves en difficulté, grâce aux maîtres qui ont été formés pour cela.

M. Pascal Deguilhem. Non, ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre*. C'est aussi le sens des stages de remise à niveau, organisés une semaine avant la rentrée scolaire, dont bénéficient 24 000 élèves, soit 15 % d'une classe d'âge de CM1-CM2, ceux qui sont le

plus en difficulté.

C'est aussi le sens de l'accompagnement éducatif au collège. Depuis 2007, un million de collégiens sont pris en charges tous les jours à partir de seize heures, dans le cadre d'un soutien aux devoirs et d'un travail avec le milieu éducatif et sportif local.

Voyez, monsieur le député, c'est le traitement individualisé, la personnalisation, qui permettra de lutter durablement contre l'échec scolaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Deguilhem](#)

**Circonscription :** Dordogne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3941

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 9 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2012